

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE THIVIERS**

**Le 18 Mai 2021 à 20h00, le Conseil Municipal de la Commune de THIVIERS (Dordogne), s'est réuni au lieu de séance exceptionnel, à la salle du parc municipal de THIVIERS en raison du respect des mesures barrières et de la distanciation physique liés à la crise sanitaire du COVID-19.**

**Etaient Présents :** M. BOST Jean-François, M. CHABROL Hugo, Mme BOSREDON- CURNIL Sylvie, Mme BRUN Christelle, Mme CRESCENT Sophie, Mme DE OLIVEIRA Fatima, M. DOBBELS Michel, M. DUSSUTOUR Bernard, M. DUTHEIL Frédéric, Mme ESCLAVARD Anne-Sophie, M. GARREAU Jacky, Mme GUICHARD Michelle, Mme HYVOZ Isabelle, Mme LARRIEUX Isabelle, Mme LASMESURAS-DEGLANE Christine, M. LEICHEVALIER Sébastien, M. LEHAIR Lionel, Mme RABAUD Nathalie, M. SAERENS Grégory, Mme LANGLADE Colette, M. REBIERE Michel.

**Etaient Absents :** M. MORTESSAGNE Benoît (Procuration à Mme BRUN Christelle), COUTURIER Pierre-Yves (Procuration à Mme LANGALDE Colette),

Date de convocation : 11 Mai 2021

Nombre d'élus : 23

Nombre de présents : 21

Nombre de votants : 23

Procuration : 2

Pour : 23

Contre : 0

Abstention : 0

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer

Mme GUICHARD Michelle a été désignée en qualité de secrétaire de séance.

**2021/05/01 Objet : Décision modificative 1 Budget Principal**

Afin de pouvoir engager les travaux à l'école maternelle pour l'accueil de loisirs sans hébergement, il est nécessaire de faire une décision modificative. En effet, suite à la consultation des entreprises et compte tenu que l'enveloppe prévisionnelle a été sous-estimée, il est impératif de valider la DM1 proposée.

**DM1**

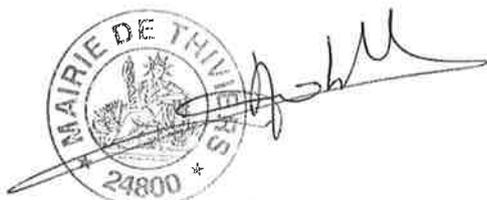
Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>INVESTISSEMENT</b>				
R-1341 : Dotation d'équipement des terroirs ruraux	0.00 €	0.00 €	0.00 €	56 980.82 €
<b>TOTAL R 13 : Subventions d'investissement</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>56 980.82 €</b>
D-2031 : Frais d'études	6 656.84 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
<b>TOTAL D 20 : Immobilisations incorporelles</b>	<b>6 656.84 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
D-2135 : Installat° générales, agencements, aménagements des construct°	10 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
<b>TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles</b>	<b>10 000.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
D-2313 : Constructions	0.00 €	133 637.66 €	0.00 €	0.00 €
D-2315-2020VOIRIE : PROGRAMME VOIRIE URBAINE ET RURALE 2021	60 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
<b>TOTAL D 23 : Immobilisations en cours</b>	<b>60 000.00 €</b>	<b>133 637.66 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
<b>Total INVESTISSEMENT</b>	<b>76 656.84 €</b>	<b>133 637.66 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>56 980.82 €</b>
<b>Total Général</b>		<b>56 980.82 €</b>		<b>56 980.82 €</b>

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **ADOPTÉ** la décision modificative 1 du Budget Principal.

Copie certifiée conforme par le Maire soussigné, qui certifie en outre que la présente délibération a été affichée, rendue exécutoire et adressée à Madame la Sous-Préfète de Nontron.  
 Madame le Maire,  
 Isabelle HYVOZ

THIVIERS le 19/05/2021  
 Madame le Maire,  
 Isabelle HYVOZ



**Pour Madame Le Maire,  
 L'adjoint Délégué**

**Michel DOBBELS**



**Pour Madame Le Maire,  
 L'adjoint Délégué**

**Michel DOBBELS**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE THIVIERS**

**Le 18 Mai 2021 à 20h00, le Conseil Municipal de la Commune de THIVIERS (Dordogne), s'est réuni au lieu de séance exceptionnel, à la salle du parc municipal de THIVIERS en raison du respect des mesures barrières et de la distanciation physique liés à la crise sanitaire du COVID-19.**

**Etaient Présents :** M. BOST Jean-François, M. CHABROL Hugo, Mme BOSREDON- CURNIL Sylvie, Mme BRUN Christelle, Mme CRESCENT Sophie, Mme DE OLIVEIRA Fatima, M. DOBBELS Michel, M. DUSSUTOUR Bernard, M. DUTHEIL Frédéric, Mme ESCLAVARD Anne-Sophie, M. GARREAU Jacky, Mme GUICHARD Michelle, Mme HYVOZ Isabelle, Mme LARRIEUX Isabelle, Mme LASMESURAS-DEGLANE Christine, M. LECHEVALIER Sébastien, M. LEHAIR Lionel, Mme RABAUD Nathalie, M. SAERENS Grégory, Mme LANGLADE Colette, M. REBIERE Michel.

**Etaient Absents :** M. MORTESSAGNE Benoît (Procuration à Mme BRUN Christelle), COUTURIER Pierre-Yves (Procuration à Mme LANGALDE Colette),

Date de convocation : 11 Mai 2021

Nombre d'élus : 23

Nombre de présents : 21

Nombre de votants : 23

Procuration : 2

Pour : 23

Contre : 0

Abstention : 0

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer

Mme GUICHARD Michelle a été désignée en qualité de secrétaire de séance.

**2021/05/02 Objet : Décision modificative 1 Budget Cinéma :**

Afin de pouvoir engager les travaux à l'école maternelle pour l'accueil de loisirs sans hébergement, il est nécessaire de faire une décision modificative. En effet, suite à la consultation des entreprises et compte tenu que l'enveloppe prévisionnelle a été sous-estimée, il est impératif de valider la DM1 proposée.

DM N° 1 CINEMA 2021

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>INVESTISSEMENT</b>				
D-16871 : Etat et établissements nationaux	0,00 €	1 400,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 16 : Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>0,00 €</b>	<b>1 400,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
D-2188 : Autres immobilisations corporelles	1 400,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles</b>	<b>1 400,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Total INVESTISSEMENT</b>	<b>1 400,00 €</b>	<b>1 400,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Total Général</b>		<b>0,00 €</b>		<b>0,00 €</b>

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **ADOPTE** la décision modificative 1 du Budget Cinéma.

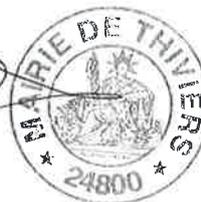
Copie certifiée conforme par le Maire soussigné, qui certifie en outre que la présente délibération a été affichée, rendue exécutoire et adressée à Madame la Sous-Préfète de Nontron.  
 Madame le Maire,  
 Isabelle HYVOZ

THIVIERS le 19/05/2021  
 Madame le Maire,  
 Isabelle HYVOZ




**Pour Madame Le Maire,  
 L'adjoint Délégué**

**Michel DOBBELS**

**Pour Madame Le Maire,  
 L'adjoint Délégué**

**Michel DOBBELS**

République Française  
Département de la Dordogne  
Arrondissement de Nontron  
Canton de Thiviers

N° : 2021/05/03

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE THIVIERS**

**Le 18 Mai 2021 à 20h00, le Conseil Municipal de la Commune de THIVIERS (Dordogne), s'est réuni au lieu de séance exceptionnel, à la salle du parc municipal de THIVIERS en raison du respect des mesures barrières et de la distanciation physique liés à la crise sanitaire du COVID-19.**

**Etaient Présents :** M. BOST Jean-François, M. CHABROL Hugo, Mme BOSREDON- CURNIL Sylvie, Mme BRUN Christelle, Mme CRESCENT Sophie, Mme DE OLIVEIRA Fatima, M. DOBBELS Michel, M. DUSSUTOUR Bernard, M. DUTHEIL Frédéric, Mme ESCLAVARD Anne-Sophie, M. GARREAU Jacky, Mme GUICHARD Michelle, Mme HYVOZ Isabelle, Mme LARRIEUX Isabelle, Mme LASMESURAS-DEGLANE Christine, M. LECHEVALIER Sébastien, M. LEHAIR Lionel, Mme RABAUD Nathalie, M. SAERENS Grégory, Mme LANGLADE Colette, M. REBIERE Michel.

**Etaient Absents :** M. MORTESSAGNE Benoît (Procuration à Mme BRUN Christelle), COUTURIER Pierre-Yves (Procuration à Mme LANGALDE Colette),

Date de convocation : 11 Mai 2021

Nombre d'élus : 23

Nombre de présents : 21

Nombre de votants : 23

Procuration : 2

Pour : 23

Contre : 0

Abstention : 0

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer

Mme GUICHARD Michelle a été désignée en qualité de secrétaire de séance.

**2021/05/03 Objet : Subventions aux associations :**

Les guitares vertes vont réaliser un festival de danse. Ils sollicitent une subvention de 700 €. Un projet de ressourcerie va se créer sur THIVIERS, portée par l'association Récréathiv.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **ALLOUE** une subvention de 700 € à l'association « Les guitares vertes »
- **ALLOUE** une subvention de 2 000 € à l'association Récréathiv dans le but de mettre en place une ressourcerie à THIVIERS

Copie certifiée conforme par le Maire soussigné,  
qui certifie en outre que la présente délibération a  
été affichée, rendue exécutoire et adressée à  
Madame la Sous-Préfète de Nontron.

Madame le Maire,  
Isabelle HYVOZ



Pour Madame Le Maire,  
L'adjoint Délégué

**Michel DOBBELS**

THIVIERS le 19/05/2021

Madame le Maire,  
Isabelle HYVOZ



Pour Madame Le Maire,  
L'adjoint Délégué

**Michel DOBBELS**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE THIVIERS**

**Le 18 Mai 2021 à 20h00, le Conseil Municipal de la Commune de THIVIERS (Dordogne), s'est réuni au lieu de séance exceptionnel, à la salle du parc municipal de THIVIERS en raison du respect des mesures barrières et de la distanciation physique liés à la crise sanitaire du COVID-19.**

**Etaient Présents :** M. BOST Jean-François, M. CHABROL Hugo, Mme BOSREDON- COURNIL Sylvie, Mme BRUN Christelle, Mme CRESCENT Sophie, Mme DE OLIVEIRA Fatima, M. DOBBELS Michel, M. DUSSUTOUR Bernard, M. DUTHEIL Frédéric, Mme ESCLAVARD Anne-Sophie, M. GARREAU Jacky, Mme GUICHARD Michelle, Mme HYVOZ Isabelle, Mme LARRIEUX Isabelle, Mme LASMESURAS-DEGLANE Christine, M. LECHEVALIER Sébastien, M. LEHAIR Lionel, Mme RABAUD Nathalie, M. SAERENS Grégory, Mme LANGLADE Colette, M. REBIERE Michel.

**Etaient Absents :** M. MORTESSAGNE Benoît (Procuration à Mme BRUN Christelle), COUTURIER Pierre-Yves (Procuration à Mme LANGALDE Colette),

Date de convocation : 11 Mai 2021

Nombre d'élus : 23

Nombre de présents : 21

Nombre de votants : 23

Procuration : 2

Pour : 23

Contre : 0

Abstention : 0

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer

Mme GUICHARD Michelle a été désignée en qualité de secrétaire de séance.

**2021/05/04 Objet : Prorogation de validité de l'abonnement au cinéma d'une année :**

Compte tenu de la crise de COVID 19 et de la fermeture des cinémas d'octobre 2020 au 19 mai 2021, il est proposé au Conseil Municipal de proroger la durée de validité des cartes 2020 jusqu'au 31 décembre 2021.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **ADOPTE** la prorogation de validité de l'abonnement au cinéma d'une année.

Copie certifiée conforme par le Maire soussigné,  
qui certifie en outre que la présente délibération a  
été affichée, rendue exécutoire et adressée à  
Madame la Sous-Préfète de Nontron.  
Madame le Maire,  
Isabelle HYVOZ



Pour Madame Le Maire,  
L'adjoint Délégué

**Michel DOBBELS**

THIVIERS le 19/05/2021  
Madame le Maire,  
Isabelle HYVOZ

Pour Madame Le Maire,  
L'adjoint Délégué

**Michel DOBBELS**



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE THIVIERS**

**Le 18 Mai 2021 à 20h00, le Conseil Municipal de la Commune de THIVIERS (Dordogne), s'est réuni au lieu de séance exceptionnel, à la salle du parc municipal de THIVIERS en raison du respect des mesures barrières et de la distanciation physique liés à la crise sanitaire du COVID-19.**

**Etaient Présents :** M. BOST Jean-François, M. CHABROL Hugo, Mme BOSREDON- CURNIL Sylvie, Mme BRUN Christelle, Mme CRESCENT Sophie, Mme DE OLIVEIRA Fatima, M. DOBBELS Michel, M. DUSSUTOUR Bernard, M. DUTHEIL Frédéric, Mme ESCLAVARD Anne-Sophie, M. GARREAU Jacky, Mme GUICHARD Michelle, Mme HYVOZ Isabelle, Mme LARRIEUX Isabelle, Mme LASMESURAS-DEGLANE Christine, M. LECHEVALIER Sébastien, M. LEHAIR Lionel, Mme RABAUD Nathalie, M. SAERENS Grégory, Mme LANGLADE Colette, M. REBIERE Michel.

**Etaient Absents :** M. MORTESSAGNE Benoît (Procuration à Mme BRUN Christelle), COUTURIER Pierre-Yves (Procuration à Mme LANGALDE Colette),

Date de convocation : 11 Mai 2021

Nombre d'élus : 23

Nombre de présents : 21

Nombre de votants : 23

Procuration : 2

Pour : 23

Contre : 0

Abstention : 0

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer

Mme GUICHARD Michelle a été désignée en qualité de secrétaire de séance.

**2021/05/05 Objet : Voirie d'intérêt communautaire – Modification du linéaire de voirie :**

La Communauté de communes assume dans le cadre de ses compétences optionnelles, la création, l'aménagement et l'entretien de voirie d'intérêt communautaire.

L'intérêt communautaire pour la voirie a été déterminé par le Conseil communautaire (liste des voies par Commune, avec le libellé des voies et le linéaire) et la liste des voies a été annexée à la définition de l'intérêt communautaire.

Les critères ont été définis dans le règlement de la voirie qui a été validé par délibération du 31/08/2017.

La Commission voirie a travaillé avec les Communes sur l'harmonisation du linéaire de voirie en fonction des critères.

La liste actuelle des voiries d'intérêt communautaire est la suivante :

**Commune de Thiviers**

<i>Numéro</i>	<i>Désignation des voies</i>	<i>Longueur en Ml</i>
VIC N° 2	De RN 21 à limite Nantheuil via La Guérinchie	2 653
VIC N° 3	De RD 707 au carrefour du village de la Boulinie via le cimetière	2 290
VIC N° 5	De RN 21 à la limite de Nantheuil	375
VIC N° 6	De VIC 2 (chez Martin) à limite Eyzerac	895
VIC N° 7	De RD 77 à la RN 21 via Douyérac	1 830
VIC N° 9	De RN 21 à RN 21 par Plaisance	670
VIC N° 10	De RN 21 à limite Nantheuil via Les Bouilloux	512
VIC N° 101	De RD 77 à la VIC 204 via Sarceix, la Sablière	917
VIC N° 103	De la RN 21 à la VIC 208 via Callendrie	1 493
VIC N° 108	De la RD 77 à la RN 21 via La Gane	1 007
VIC N° 109	De la RN 21 à la RD 707 via le repaire	1 122
VIC N° 110	De la VIC 203 à la limite de Vaunac (mitoyenne avec Eyzerac) 600/2	300
VIC N° 111	De la VIC 3 à la limite de St Romain	710
VIC N° 113	De la RD 77 à Périgord Bétail	303
VIC N° 201	De la RD 707 à la limite de Vaunac via le Bois St Germain	4 177
VIC N° 202	De la VIC 201 à la limite d' Eyzerac (Ste Claire)	242
VIC N° 203	De la VIC 201 à la limite d' Eyzerac (Chantegros)	323
VIC N° 204	De VIC Rue Henri Saumande à la limite de St Romain	3 543
VIC N° 207	De RD 77 (Pierrefiche) à la limite de St Jory de Chalais	1 680
VIC N° 208	De RN 21 à RD 77 (Pierrefiche) via Mur et Callendrie	3 754
VIC N° 209	De la Déchetterie à la VIC 3	870
	De la VIC 204 à la Déchetterie	450
Rue Joliot Curie	De la RD 707 (Simply) à la VIC 204 (EDF)	525
Rue Henri Saumande	De RD 77 (Sarceix) à la VIC 204 (EDF)	660
<b>Total des VIC Commune de Thiviers</b>		<b>31 301</b>

La proposition concernant les nouvelles voiries communautaires est la suivante :

**Cne de Thiviers**

Numéro	Désignation	Longueur en Ml	Critère Communautaire
VIC N° 2a	De RN 21 à VIC6	270	Voie inter bourg Cognac-Thiviers
VIC N° 2b	De VIC6 à limite Nantheuil via La Guérinchie	2 383	Voie liaison RD707 - RN21
VIC N° 3a	De RD 707 au carrefour avec la VIC 111	1 840	Voie interbourg St Romain -Thiviers
VIC N° 5	De RN 21 à la limite de Nantheuil	375	Voie structurante -> RN21
VIC N° 6	De VIC 2 (chez Martin) à limite Ezyerac	895	Voie inter bourg Cognac-Thiviers
VIC N° 7	De RD 77 à la RN 21 via Douyéras	1 830	Voie structurante -> RN21
VIC N° 10	De RN 21 à limite Nantheuil via Les Bouilloux	512	Voie structurante RN21-RD81
VIC N° 101	De RD 77 à la VIC 204 via Sarceix, la Sablière	917	Voie liaison structurante RD77
VIC N° 108	De la RD 77 à la RN 21 via La Gane	1 007	Voie liaison structurante RN21-RD77
VIC N° 109b	la RD 707 au repaire	330	Voie interet touristique
VIC N° 110	De la VIC 203 à la limite de Vaunac (mitoyenne avec Ezyerac) 60	300	Voie inter bourg Thiviers-Vaunac-Negrondes
VIC N° 111	De la VIC 3 à la limite de St Romain	710	Voie interbourg St Romain -Thiviers
VIC N° 113	De la RD 77 à Périgord Bétail	360	Voie structurante RD77
VIC N° 201	De la RD 707 à la limite de Vaunac via le Bois St Germain	4 177	Voie inter bourg St Pierre - Thiviers
VIC N° 202	De la VIC 201 à la limite d' Ezyerac (Ste Claire)	242	Voie liaison structurante RDN21 Via Ezyerac
VIC N° 203	De la VIC 201 à la limite d' Ezyerac (Chantegros)	323	Voie structurante - RN21
VIC N° 204	De VIC Rue Henri Saumande à la limite de St Romain	3 543	Voie interbourg St Martin -Thiviers
VIC N° 207	De RD 77 (Pierrefiche) à la limite de St Jory de Chalais	1 680	Voie structurante -> RD77
	De la VIC 204 à la Déchetterie	450	Voie structurante dechetterie
Rue Joliot Curie	De la RD 707 (Simply) à la VIC 204 (EDF)	525	Voie structurante carriere
Rue Henri Saumande	De RD 77 (Sarceix) à la VIC 204 (EDF)	660	Voie structurante carriere
<b>Total VIC Cne de Thiviers 2021 après harmonisation via les critères</b>			<b>23329 ml</b>

Afin de connaître l'avis des Communes sur cette modification avant de lancer la procédure réglementaire, il est demandé dans un 1<sup>er</sup> temps, à chaque Commune, de délibérer sur sa position.

Une fois l'avis des 22 communes recueilli, la procédure réglementaire pourra démarrer : réunion de la CLECT pour définition des charges transférées, sollicitation réglementaire des Communes sur le rapport de la CLECT, validation en Conseil Communautaire pour la définition des nouvelles voies de l'intérêt communautaire et validation des AC).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **ADOpte** le la modification de la voirie d'intérêt communautaire
- **ACCEPTE** pour la commune de THIVIERS, le nouveau tableau ci-dessus définissant voirie d'intérêt communautaire.

Copie certifiée conforme par le Maire soussigné, qui certifie en outre que la présente délibération a été affichée, rendue exécutoire et adressée à Madame la Sous-Préfète de Nontron.  
 Madame le Maire,  
 Isabelle HYVOZ

THIVIERS le 19/05/2021  
 Madame le Maire,  
 Isabelle HYVOZ



**Pour Madame Le Maire,  
 L'adjoint Délégué**



**Pour Madame Le Maire,  
 L'adjoint Délégué**

**Michel DOBBELS**

**Michel DOBBELS**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE THIVIERS**

**Le 18 Mai 2021 à 20h00, le Conseil Municipal de la Commune de THIVIERS (Dordogne), s'est réuni au lieu de séance exceptionnel, à la salle du parc municipal de THIVIERS en raison du respect des mesures barrières et de la distanciation physique liés à la crise sanitaire du COVID-19.**

**Etaient Présents :** M. BOST Jean-François, M. CHABROL Hugo, Mme BOSREDON- CURNIL Sylvie, Mme BRUN Christelle, Mme CRESCENT Sophie, Mme DE OLIVEIRA Fatima, M. DOBBELS Michel, M. DUSSUTOUR Bernard, M. DUTHEIL Frédéric, Mme ESCLAVARD Anne-Sophie, M. GARREAU Jacky, Mme GUICHARD Michelle, Mme HYVOZ Isabelle, Mme LARRIEUX Isabelle, Mme LASMESURAS-DEGLANE Christine, M. LECHEVALIER Sébastien, M. LEHAIR Lionel, Mme RABAUD Nathalie, M. SAERENS Grégory, Mme LANGLADE Colette, M. REBIERE Michel.

**Etaient Absents :** M. MORTESSAGNE Benoît (Procuration à Mme BRUN Christelle), COUTURIER Pierre-Yves (Procuration à Mme LANGALDE Colette),

Date de convocation : 11 Mai 2021

Nombre d'élus : 23

Nombre de présents : 21

Nombre de votants : 23

Procuration : 2

Pour : 23

Contre : 0

Abstention : 0

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer

Mme GUICHARD Michelle a été désignée en qualité de secrétaire de séance.

**2021/05/06 Objet : Occupation du domaine public 2021, droit de place des terrasses des bars et restaurants et commerces :**

Compte tenu de la crise de COVID 19 et de la fermeture des bars et restaurants et commerces non essentiels depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2020 jusqu'au 19 mai 2021, il est proposé au Conseil Municipal de bien pour l'année 2021 de ne pas proposer de droits de place d'occupation de domaine public pour les bars, restaurants et commerces.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **ADOpte** la gratuité du domaine public et des droits de place pour l'année 2021 pour les bars, restaurants et commerces.

Copie certifiée conforme par le Maire soussigné,  
qui certifie en outre que la présente délibération a  
été affichée, rendue exécutoire et adressée à  
Madame la Sous-Préfète de Nontron.  
Madame le Maire,  
Isabelle HYVOZ

**Pour Madame Le Maire,  
L'adjoint Délégué**

**Michel DOBBELS**

THIVIERS le 19/05/2021  
Madame le Maire,  
Isabelle HYVOZ

**Pour Madame Le Maire,  
L'adjoint Délégué**



République Française  
Département de la Dordogne  
Arrondissement de Nontron  
Canton de Thiviers

N° : 2021/05/07

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE THIVIERS**

Le 18 Mai 2021 à 20h00, le Conseil Municipal de la Commune de THIVIERS (Dordogne), s'est réuni au lieu de séance exceptionnel, à la salle du parc municipal de THIVIERS en raison du respect des mesures barrières et de la distanciation physique liés à la crise sanitaire du COVID-19.

**Étaient Présents :** M. BOST Jean-François, M. CHABROL Hugo, Mme BOSREDON- CURNIL Sylvie, Mme BRUN Christelle, Mme CRESCENT Sophie, Mme DE OLIVEIRA Fatima, M. DOBBELS Michel, M. DUSSUTOUR Bernard, M. DUTHEIL Frédéric, Mme ESCLAVARD Anne-Sophie, M. GARREAU Jacky, Mme GUICHARD Michelle, Mme HYVOZ Isabelle, Mme LARRIEUX Isabelle, Mme LASMESURAS-DEGLANE Christine, M. LECHEVALIER Sébastien, M. LEHAIR Lionel, Mme RABAUD Nathalie, M. SAERENS Grégory, Mme LANGLADE Colette, M. REBIERE Michel.

**Étaient Absents :** M. MORTESSAGNE Benoît (Procuration à Mme BRUN Christelle), COUTURIER Pierre-Yves (Procuration à Mme LANGALDE Colette),

Date de convocation : 11 Mai 2021  
Nombre d'élus : 23  
Nombre de présents : 21  
Nombre de votants : 23  
Procuration : 2  
Pour : 23  
Contre : 0  
Abstention : 0

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer

Mme GUICHARD Michelle a été désignée en qualité de secrétaire de séance.

**2021/05/07 Objet : Demande d'étude au SDE pour la rénovation de l'éclairage public RN 21 carrefour croix St Jacques**

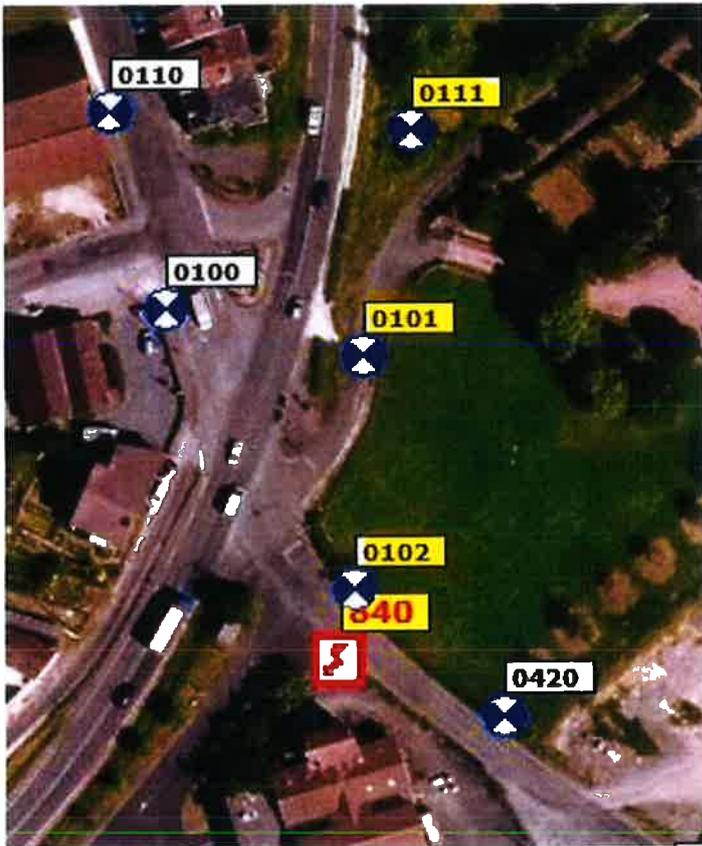
Madame le Maire expose qu'il conviendrait d'effectuer une étude portant sur l'éclairage public des points suivants :

Armoires au Lieu-Dit le Claud RN 21, numérotées :

- 0101
- 0102
- 0111

dont les emplacements sont repérés sur le plan ci-joint :





THIVIERS

Lieu Dit :

Le Claud RN 21

La commune de THIVIERS, adhérente au **Syndicat Départemental d'Energies de la Dordogne**, a transféré sa compétence éclairage public.

Un engagement de la commune est nécessaire pour permettre au Syndicat de réaliser les études techniques qui permettront à la collectivité de se prononcer sur sa volonté d'effectuer les travaux.

Dans le cas, où la commune de THIVIERS ne donnerait pas une suite favorable au projet dans un délai de six mois (sauf demande motivée dans le cas de travaux coordonnés avec les programmes d'effacement, de renforcement du réseau électrique sous maîtrise d'ouvrage du SDE 24 ou de demande de DETR en cours), elle s'engage à rembourser au SDE 24 les frais d'étude.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **SOLLICITE** le SDE 24 afin d'engager les études techniques,
- **S'ENGAGE** à prendre en charge le coût de l'étude, si elle n'était pas suivie de travaux après six mois,
- **MANDATE** Madame le Maire pour effectuer les démarches nécessaires auprès dudit Syndicat.

Copie certifiée conforme par le Maire soussigné, qui certifie en outre que la présente délibération a été affichée, rendue exécutoire et adressée à Madame la Sous-Préfète de Nontron.

Madame le Maire,  
Isabelle HYVOZ

THIVIERS le 19/05/2021  
Madame le Maire,  
Isabelle HYVOZ



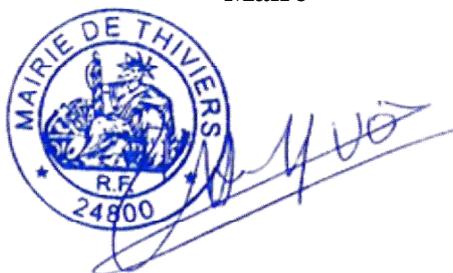
## COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 18 MAI 2021

Le mardi 18 mai 2021 à 20h00, le Conseil municipal de la commune de THIVIERS (Dordogne), s'est réuni au lieu de séance exceptionnel, à la salle du parc municipal de THIVIERS en raison du respect des mesures barrières et de la distanciation physique liés à la crise sanitaire du COVID-19.

**Étaient présents :** Mme BOSREDON- CURNIL Sylvie, M. BOST Jean-François, M. CHABROL Hugo, Mme BRUN Christelle, Mme CRESCENT Sophie, Mme DE OLIVEIRA Fatima, M. DOBBELS Michel, M. DUSSUTOUR Bernard, M. DUTHEIL Frédéric, Mme ESCLAVARD Anne-Sophie, M. Jacky GARREAU, Mme GUICHARD Michelle, Mme HYVOZ Isabelle, Mme Isabelle LARRIEUX, Mme LASMESURAS-DEGLANE Christine, M. LECHEVALIER Sébastien, M. LEHAIR Lionel, Mme RABAUD Nathalie, M. SAERENS Grégory, Mme Colette LANGLADE, M. REBIERE Michel.

**Étaient absents :** M. Benoît MORTESSAGNE (procuration à Mme Christelle BRUN), M. COUTURIER Pierre-Yves (procuration à Mme Colette LANGLADE).

**Madame Isabelle HYVOZ**  
**Maire**



En ouverture de séance, l'assemblée a procédé au tirage des Jurés d'assises 2022.  
Les 12 personnes tirées à l'aide de la liste électorale recevront un courrier dans les prochains jours.

Madame le Maire désigne Madame Michelle GUICHARD secrétaire de séance.

### **Approbation du compte-rendu de la séance du mercredi 31 mars 2021 :**

Madame le Maire demande au Conseil municipal de bien vouloir se prononcer sur l'approbation de ce compte rendu.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** ce compte-rendu.

### **2021/05/01 Objet : Décision modificative 1 Budget Principal**

Afin de pouvoir engager les travaux à l'école maternelle pour l'accueil de loisirs sans hébergement, il est nécessaire de faire une décision modificative. En effet, suite à la consultation des entreprises et compte tenu que l'enveloppe prévisionnelle a été sous-estimée, il est impératif de valider la DM1 proposée.

DM1

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>INVESTISSEMENT</b>				
R-1341 : Dotation d'équipement des territoires ruraux	0.00 €	0.00 €	0.00 €	56 980.82 €
<b>TOTAL R 13 : Subventions d'investissement</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>56 980.82 €</b>
D-2031 : Frais d'études	6 656.84 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
<b>TOTAL D 20 : Immobilisations incorporelles</b>	<b>6 656.84 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
D-2135 : Installat <sup>o</sup> générales, agencements, aménagements des construct <sup>o</sup>	10 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
<b>TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles</b>	<b>10 000.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
D-2313 : Constructions	0.00 €	133 637.66 €	0.00 €	0.00 €
D-2315-2020VOIRIE : PROGRAMME VOIRIE URBAINE ET RURALE 2021	60 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
<b>TOTAL D 23 : Immobilisations en cours</b>	<b>60 000.00 €</b>	<b>133 637.66 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
<b>Total INVESTISSEMENT</b>	<b>76 656.84 €</b>	<b>133 637.66 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>56 980.82 €</b>
<b>Total Général</b>		<b>56 980.82 €</b>		<b>56 980.82 €</b>

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal :

- **ADOpte** la décision modificative 1 du Budget Principal.

### **2021/05/02 Objet : Décision modificative 1 Budget Cinéma :**

La commune de THIVIERS a obtenu en 2018 une avance du Centre National du Cinéma (CNC). Or à ce jour, il est nécessaire de réaliser une régularisation par une décision modificative afin de rembourser le CNC.

## DM N° 1 CINEMA 2021

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>INVESTISSEMENT</b>				
D-16871 : Etat et établissements nationaux	0,00 €	1 400,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 16 : Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>0,00 €</b>	<b>1 400,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
D-2188 : Autres immobilisations corporelles	1 400,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles</b>	<b>1 400,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Total INVESTISSEMENT</b>	<b>1 400,00 €</b>	<b>1 400,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Total Général</b>		<b>0,00 €</b>		<b>0,00 €</b>

Madame le Maire demande au Conseil municipal de bien vouloir se prononcer sur cette décision modificative.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal :

- **ADOPTE** la décision modificative 1 du Budget Cinéma.

### **2021/05/03 Objet : Subventions aux associations :**

Un projet de ressourcerie va se créer sur Thiviers, porté par l'association Récréathiv. Afin de les aider dans leur projet d'installation, Madame le Maire propose de leur allouer une aide de 2 000 €.

Les Guitares vertes vont réaliser un festival de danse. L'association sollicite une subvention de 700 €.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal :

- **ALLOUE** une subvention de 700 € à l'association « Les Guitares vertes »
- **ALLOUE** une subvention de 2 000 € à l'association Récréathiv.

### **2021/05/04 Objet : Prorogation de validité de l'abonnement au cinéma d'une année :**

Compte tenu de la crise de COVID 19 et de la fermeture des cinémas d'octobre 2020 au 19 mai 2021, il est proposé au Conseil municipal de proroger la durée de validité des cartes 2020 jusqu'au 31 décembre 2021.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- **ADOPTE** la prorogation de validité de l'abonnement au cinéma d'une année.

### **2021/05/05 Objet : Voirie d'intérêt communautaire – Modification du linéaire de voirie :**

La Communauté de communes assume dans le cadre de ses compétences optionnelles, la création, l'aménagement et l'entretien de voirie d'intérêt communautaire.

L'intérêt communautaire pour la voirie a été déterminé par le Conseil communautaire (liste des voies par commune, avec le libellé des voies et le linéaire) et la liste des voies a été annexée à la définition de l'intérêt communautaire.

Les critères ont été définis dans le règlement de la voirie qui a été validé par délibération du 31/08/2017.

La Commission voirie a travaillé avec les communes sur l'harmonisation du linéaire de voirie en fonction des critères.

La liste actuelle des voiries d'intérêt communautaire est la suivante :

### Commune de Thiviers

<i>Numéro</i>	<i>Désignation des voies</i>	<i>Longueur en Ml</i>
VIC N° 2	De RN 21 à limite Nantheuil via La Guérinchie	2 653
VIC N° 3	De RD 707 au carrefour du village de la Boulinie via le cimetière	2 290
VIC N° 5	De RN 21 à la limite de Nantheuil	375
VIC N° 6	De VIC 2 (chez Martin) à limite Eyzerac	895
VIC N° 7	De RD 77 à la RN 21 via Douyéras	1 830
VIC N° 9	De RN 21 à RN 21 par Plaisance	670
VIC N° 10	De RN 21 à limite Nantheuil via Les Bouilloux	512
VIC N° 101	De RD 77 à la VIC 204 via Sarceix, la Sablière	917
VIC N° 103	De la RN 21 à la VIC 208 via Callendrie	1 493
VIC N° 108	De la RD 77 à la RN 21 via La Gane	1 007
VIC N° 109	De la RN 21 à la RD 707 via le repaire	1 122
VIC N° 110	De la VIC 203 à la limite de Vaunac (mitoyenne avec Eyzerac) 600/2	300
VIC N° 111	De la VIC 3 à la limite de St Romain	710
VIC N° 113	De la RD 77 à Périgord Bétail	303
VIC N° 201	De la RD 707 à la limite de Vaunac via le Bois St Germain	4 177
VIC N° 202	De la VIC 201 à la limite d' Eyzerac (Ste Claire)	242
VIC N° 203	De la VIC 201 à la limite d' Eyzerac (Chantegros)	323
VIC N° 204	De VIC Rue Henri Saumande à la limite de St Romain	3 543
VIC N° 207	De RD 77 (Pierrefiche) à la limite de St Jory de Chalais	1 680
VIC N° 208	De RN 21 à RD 77 (Pierrefiche) via Mur et Callendrie	3 754
VIC N° 209	De la Déchetterie à la VIC 3	870
	De la VIC 204 à la Déchetterie	450
Rue Joliot Curie	De la RD 707 (Simply) à la VIC 204 (EDF)	525
Rue Henri Saumande	De RD 77 (Sarceix) à la VIC 204 (EDF)	660
<b>Total des VIC Commune de Thiviers</b>		<b>31 301</b>

La proposition concernant les nouvelles voiries communautaires est la suivante :

Cne de Thiviers			
Numéro	Désignation	Longueur en Ml	Critère Communautaire
VIC N° 2a	De RN 21 à VIC6	270	Voie inter bourg Cognac-Thiviers
VIC N° 2b	De VIC6 à limite Nantheuil via La Guérinchie	2 383	Voie liaison RD707 - RN21
VIC N° 3a	De RD 707 au carrefour avec la VIC 111	1 840	Voie interbourg St Romain -Thiviers
VIC N° 5	De RN 21 à la limite de Nantheuil	375	Voie structurante -> RN21
VIC N° 6	De VIC 2 (chez Martin) à limite Eyzerac	895	Voie inter bourg Cognac-Thiviers
VIC N° 7	De RD 77 à la RN 21 via Douyéras	1 830	Voie structurante -> RN21
VIC N° 10	De RN 21 à limite Nantheuil via Les Bouilloux	512	Voie structurante RN21-RD81
VIC N° 101	De RD 77 à la VIC 204 via Sarceix, la Sablière	917	Voie liaison structurante RD77
VIC N° 108	De la RD 77 à la RN 21 via La Gane	1 007	Voie liaison structurante RN21-RD77
VIC N° 109b	la RD 707 au repaire	330	Voie interet touristique
VIC N° 110	De la VIC 203 à la limite de Vaunac (mitoyenne avec Eyzerac) 60	300	Voie inter bourg Thiviers-Vaunac-Negrondes
VIC N° 111	De la VIC 3 à la limite de St Romain	710	Voie interbourg St Romain -Thiviers
VIC N° 113	De la RD 77 à Périgord Bétail	360	Voie structurante RD77
VIC N° 201	De la RD 707 à la limite de Vaunac via le Bois St Germain	4 177	Voie inter bourg St Pierre - Thiviers
VIC N° 202	De la VIC 201 à la limite d' Eyzerac (Ste Claire)	242	Voie liaison structurante RDN21 Via Eyzerac
VIC N° 203	De la VIC 201 à la limite d' Eyzerac (Chantegros)	323	Voie structurante - RN21
VIC N° 204	De VIC Rue Henri Saumande à la limite de St Romain	3 543	Voie interbourg St Martin -Thiviers
VIC N° 207	De RD 77 (Pierrefiche) à la limite de St Jory de Chalais	1 680	Voie structurante -> RD77
	De la VIC 204 à la Déchetterie	450	Voie structurante dechetterie
Rue Joliot Curie	De la RD 707 (Simply) à la VIC 204 (EDF)	525	Voie structurante carriere
Rue Henri Saumande	De RD 77 (Sarceix) à la VIC 204 (EDF)	660	Voie structurante carriere
<b>Total VIC Cne de Thiviers 2021 après harmonisation via les critères</b>			<b>23329 ml</b>

Afin de connaître l'avis des communes sur cette modification avant de lancer la procédure règlementaire, il est demandé dans un 1<sup>er</sup> temps, à chaque commune, de délibérer sur sa position.

Une fois l'avis des 22 communes recueilli, la procédure règlementaire pourra démarrer : réunion de la CLECT pour définition des charges transférées, sollicitation règlementaire des communes sur le rapport de la CLECT, validation en Conseil communautaire pour la définition des nouvelles voies de l'intérêt communautaire et validation des AC).

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **ADOpte** la modification de la voirie d'intérêt communautaire
- **ACCEpte** pour la commune de THIVIERS, le nouveau tableau ci-dessus définissant la voirie d'intérêt communautaire.

### **2021/05/06 Objet : Occupation du domaine public 2021, droit de place des terrasses des bars et restaurants et commerces :**

Compte tenu de la crise de COVID 19 et de la fermeture des bars et restaurants et commerces non essentiels depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2020 jusqu'au 19 mai 2021, il est proposé au Conseil municipal pour l'année 2021 de ne pas proposer de droits de place d'occupation de domaine public pour les bars, restaurants et commerces.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **ADOpte** la gratuité du domaine public et des droits de place pour l'année 2021 pour les bars, restaurants et commerces.

### **2021/05/07 Objet : Demande d'étude au SDE pour la rénovation de l'éclairage public RN 21 carrefour croix St Jacques**

Madame le Maire expose qu'il conviendrait d'effectuer une étude portant sur l'éclairage public des points suivants :

Armoires au Lieu-Dit le Claud RN 21, numérotées :

- 0101
- 0102
- 0111

dont les emplacements sont repérés sur le plan ci-joint :



**THIVIERS**

**Lieu Dit :**

**Le Claud RN 21**

La commune de THIVIERS, adhérente au **Syndicat Départemental d'Énergies de la Dordogne**, a transféré sa compétence éclairage public.

Un engagement de la commune est nécessaire pour permettre au Syndicat de réaliser les études techniques qui permettront à la collectivité de se prononcer sur sa volonté d'effectuer les travaux.

Dans le cas, où la commune de THIVIERS ne donnerait pas une suite favorable au projet dans un délai de six mois (sauf demande motivée dans le cas de travaux coordonnés avec les programmes d'effacement, de renforcement du réseau électrique sous maîtrise d'ouvrage du SDE 24 ou de demande de DETR en cours), elle s'engage à rembourser au SDE 24 les frais d'étude.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **SOLLICITE** le SDE 24 afin d'engager les études techniques,
- **S'ENGAGE** à prendre en charge le coût de l'étude, si elle n'était pas suivie de travaux après six mois,
- **MANDATE** Madame le Maire pour effectuer les démarches nécessaires auprès dudit Syndicat.

## **QUESTIONS DIVERSES :**

- **Monsieur Grégory SAERENS** informe l'assemblée de l'avancée du développement de la plateforme « Le Périgourdin » à destination des professionnels du territoire de la Communauté de communes Périgord-Limousin et notamment de la ville de THIVIERS. À ce jour, une dizaine de professionnels se sont inscrits sur cette plateforme et sa promotion se poursuit (flyer, réseaux sociaux etc...).

Le coût de l'inscription à ce site vitrine est de 125€ à l'année. La première année est gratuite pour les entreprises du territoire, prise en charge par la Communauté de communes Périgord-Limousin. La Communauté de communes Périgord-Limousin pourra recruter un « Manager de commerces ». Ce poste peut bénéficier à l'ensemble du territoire si l'on réfléchit à l'échelle communautaire pour le développement et l'attractivité commerciale. Avec l'adhésion au programme Petite Ville de Demain de la Ville de Thiviers, ce poste pourrait être subventionné par la Banque des Territoires. Le « Manager de Commerces » aurait pour mission première un travail sur les actions au niveau du commerce et la réflexion de leur groupement en association de commerçants à l'échelle du territoire.

- **Madame Michelle GUICHARD** présente un récapitulatif de la vaccination et notamment des personnes et personnels (présidents de bureaux, secrétaires, assesseurs, agents) qui prendront part à la tenue des bureaux de vote pour les élections départementales et régionales du mois de juin 2021. Certains d'entre eux ont été contactés et ont pu accéder à la vaccination. Ceux qui n'auront pas pu accéder à la vaccination et ceux qui ne le souhaitent pas recevront une attestation de Madame le Maire de Thiviers afin d'effectuer un test PCR 48h avant les élections.
- Les bureaux ne sont pas encore établis car il y a 6 bureaux de votes et 56 postes à pourvoir. La répartition se fera comme suit : les adjoints seront présidents de bureau, les conseillers délégués seront secrétaires, les conseillers et autres particuliers seront assesseurs. Les élections se dérouleront à la salle du parc municipal pour la bonne tenue des gestes barrières et de la distanciation nécessaire au bon déroulement de ces élections ; les locaux de la mairie n'étant pas adaptés et pas assez spacieux pour le respect des jauges. En ce qui concerne la vaccination de la population, les + de 55 ans peuvent s'inscrire soit auprès de leur médecin traitant, des pharmacies ou autres professionnels de santé ou encore auprès du secrétariat de la mairie afin de recevoir le vaccin Astra Zeneca au Pôle Anti Covid à la salle du Dojo du Gymnase René Forestier à Thiviers.
- **Monsieur Michel DOBBELS** informe l'assemblée que le marché de travaux pour la voirie est attribué à la Société COLAS. Le début des travaux est prévu pour le mois de septembre 2021. Les travaux du carrefour de la croix Saint-Jacques ont débuté ; Madame le Maire et les élus sont allés à la rencontre des commerçants qui se trouvent impactés par ces travaux. Monsieur le Préfet de la Dordogne se rendra à Thiviers pour suivre ces travaux le 29 juin prochain.
- **Madame Colette LANGLADE**, Vice-Présidente du Conseil Départemental de la Dordogne s'adresse à Monsieur Michel DOBBELS, Président de la MFR afin de nous informer de leurs actions conjointes pour obtenir une classe de terminale en section « services à la personne » dans cet établissement.
- Selon **Madame Colette LANGLADE**, le canton de Thiviers n'a pas été oublié par le Conseil Départemental ces dernières années contrairement à ce qui a été rapporté.
- **Madame le Maire** maintient ses propos en soulignant que la Ville de Thiviers a bénéficié de peu d'aides départementales.
- **Madame Sylvie CURNIL** aborde le sujet de la réouverture des bars, des commerces dits non-essentiels, prévue le 19/05/2021 et précise que le cinéma de Thiviers va lui aussi réouvrir. Les horaires des séances seront adaptés selon le couvre-feu en vigueur et une jauge de 35% de la capacité totale de la salle, mise en place.

**Fin de la séance : 21h10**

**Page de signatures :**

<b>Nom et Prénom</b>	<b>Signature</b>
<b>HYVOZ Isabelle</b>	
<b>DOBBELS Michel</b>	
<b>BOSREDON-COURNIL Sylvie</b>	
<b>SAERENS Grégory</b>	
<b>LASMESURAS-DEGLANE Christine</b>	
<b>GARREAU Jacky</b>	
<b>GUICHARD Michelle</b>	
<b>LEHAIR Lionel</b>	
<b>BOST Jean-François</b>	
<b>DUSSUTOUR Bernard</b>	
<b>DUTHEIL Frédéric</b>	
<b>ESCLAVARD Anne-Sophie</b>	
<b>CRESCENT Sophie</b>	
<b>DE OLIVEIRA Fatima</b>	
<b>LARRIEUX Isabelle</b>	
<b>CHABROL Hugo</b>	
<b>RABAUD Nathalie</b>	
<b>LECHEVALIER Sébastien</b>	
<b>BRUN Christelle</b>	
<b>MORTESSAGNE Benoît</b>	<b>Procuration à Mme Christelle BRUN</b>
<b>COUTURIER Pierre-Yves</b>	<b>Procuration à Mme Colette LANGLADE</b>
<b>LANGLADE Colette</b>	
<b>REBIÈRE Michel</b>	